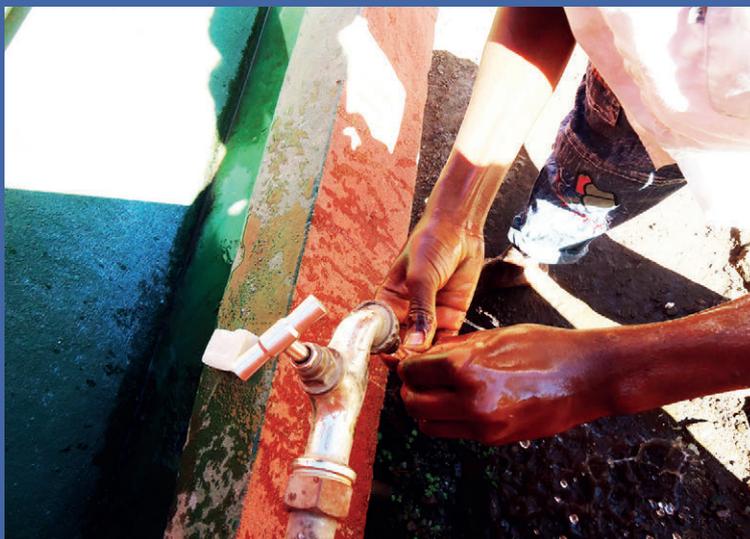


RÉSEAU OCÉAN INDIEN
Bilan et perspective



Une dynamique collective
en faveur de l'eau et
l'assainissement pour tous

pS-Eau

programme
Solidarité-Eau

Coordination : Aïssatou N'Diaye-Sydnei

Rédaction : Grégoire Duband

Comité de relecture : Guillaume Aubourg, Pierre-Marie Grondin

Contributions : François Beudard (association 2 Mains), Bertrand Brohon (Préfecture de Mayotte), Jérôme Dubreil (ARS OI), Léa Rasolofoson-Rajaonah (CITE), Gilbert Sam Yin Yang (Office de l'eau de la Réunion), Maurice Barth (IRCOD), Julie Couriaut (AFD)

Ce document a été réalisé avec le soutien de l'Agence française de développement, de l'Agence de Santé Océan Indien (ARS OI), du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement de Mayotte (Sieam), et de la Préfecture de Mayotte.

Crédits photo : pS-Eau, Office de l'eau de la Réunion

© 2016 programme Solidarité Eau

Mise en page et impression Panoply, juin 2016

PROGRAMME SOLIDARITE EAU

www.pseau.org

À Paris : 32 rue Le Peletier, 75009 Paris

Tel : +33 1 53 24 91 20

À Lyon : 80, cours Charlemagne, 69002 Lyon

Tel : +33 4 26 28 27 91

Une dynamique collective
en faveur de l'eau et
l'assainissement pour tous



Sommaire

1.	Les étapes de la structuration du réseau océan Indien	5
	• Contexte	5
	• Au cœur de la création du réseau : des problématiques communes	8
	• Lancement officiel du réseau océan Indien	10
2.	Les actions du réseau	14
	• Création d'outils d'aide à la mise en réseau	14
	• Appui au secteur de l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène	17
	• Organisation d'ateliers techniques	20
3.	Bilan et perspectives 2016-2018	25
	• Premiers enseignements du réseau	25
	• Un programme pluriannuel en trois axes	30
	• Création d'un observatoire des services de l'eau et de l'assainissement de l'océan indien	31
4.	Pour aller plus loin	34

Liste des abréviations

AFD (Agence Française de Développement)

ARS OI (Agence de Santé Océan Indien)

CITE (Centre d'Information Technique et Economique)

CNRS (Centre National de Recherche Scientifique)

DEAL (Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)

DGEME (Direction Générale de l'Energie, des Mines et de l'Eau)

EAH (Eau, Assainissement, Hygiène)

FIP (Fonds d'Intervention Prioritaire)

GRET (Groupe de Recherche et d'Echange Technologique)

IPM (Institut Pasteur de Madagascar)

IRCOD (Institut Régional de Coopération-Développement)

IRSTEA (Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture)

OMS (Organisation Mondiale de la Santé)

PFCC (Programme Franco-Comorien de Co-développement)

PGSSE (Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux)

PIROI (Plateforme d'Intervention régionale de l'Océan Indien)

PPI (Programme Pluriannuel d'Investissement)

PPP (Partenariat Public-Privé)

SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux)

SDAEU (Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées)

SEDIF (Syndicat des Eaux d'Ile-de-France)

SIEAM (Syndicat Intercommunal de l'Eau et de l'Assainissement de Mayotte)

SMAE (Société Mahoraise des Eaux)

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

UCEA (Union des Comités de l'Eau à Anjouan)

UCEM (Union des Comités de l'Eau à Mohéli)

Préambule

L'année 2015 aura été marquée par deux évènements majeurs concernant la question de l'accès à l'eau potable et l'assainissement, de même qu'au regard de la protection de la ressource. L'inscription d'un objectif spécifique dédié à l'eau et à l'assainissement dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) souligne la volonté des nations du monde entier de maintenir leur engagement dans ce secteur. Cet engagement a été confirmé au cours de la COP 21 grâce à l'accord trouvé en vue de limiter le réchauffement climatique tout en tenant compte de la question de la protection de la ressource en eau.

Ces prises de position internationales devront se traduire par des outils opérationnels dédiés à l'accompagnement des acteurs locaux responsables des services de base. Il s'agit également de soutenir les populations qui font face à des conditions de vie difficiles liées au manque d'infrastructures d'eau potable et d'assainissement. La coopération régionale dans l'océan Indien est un des leviers pour l'amélioration durable du cadre de vie des populations.

Le réseau régional de partage des connaissances qui a vu officiellement le jour en septembre 2014, est issu d'un long processus dans lequel le programme Solidarité Eau et son réseau d'acteurs, s'est investi depuis 2012. Cette démarche initiale s'est concrétisée par l'émergence d'un espace d'échanges dédié à la coopération dans le domaine de l'eau en réponse aux besoins des acteurs du secteur.

Si la mise en veille du réseau est aujourd'hui la solution la plus sage face aux retards pris dans la mise en œuvre des accords régionaux nécessaires à la mobilisation des soutiens financiers des partenaires, cela ne signifie pas la fin du projet. Convaincu de la pertinence de l'action menée depuis près de deux années, le programme Solidarité Eau poursuivra la mobilisation des partenaires techniques et financiers pour répondre aux besoins d'échange et de formation des acteurs de l'eau et de l'assainissement sur la zone.

Nous espérons que cette synthèse des résultats des actions menées et des objectifs atteints vous permettra de mieux cerner les attentes des acteurs de l'eau et de l'assainissement et l'intérêt de leur mise en réseau. Dans une zone océan Indien où malgré leur proximité géographique et leurs similitudes historiques et culturelles les territoires échangent encore trop peu, la dynamique du réseau océan Indien doit se poursuivre au bénéfice de tous et particulièrement des moins favorisés. Merci à tous ceux qui se sont investis dans cette première phase et plus particulièrement aux équipes du Sieam qui ont su voir l'importance de soutenir le partage de leur savoir faire et de leur expérience.

Pierre-Marie Grondin
Directeur du programme Solidarité-Eau

Les étapes de la structuration du réseau océan Indien



Contexte

Les îles du sud-ouest de l'océan Indien possèdent un niveau de développement contrasté : deux pays parmi les plus pauvres de la planète (Union des Comores, Madagascar) y côtoient deux États à revenus intermédiaires (l'île Maurice, les Seychelles) et deux départements français d'outre-mer (la Réunion, Mayotte).

Parmi les principaux enjeux liés au développement de ces îles, l'amélioration de l'accès aux services d'eau potable et d'assainissement est centrale. Mais la réalisation des équipements nécessaires à un fonctionnement pérenne de ce service reste encore largement déficitaire, en particulier à Madagascar, à Mayotte et aux Comores.



A Madagascar, l'amélioration de la desserte en eau et en assainissement de la population est un objectif affiché par le gouvernement malgache. Les taux d'accès atteignent 45 % pour l'eau potable en moyenne et 40 % pour l'assainissement (Joint Monitoring Programme UNICEF-OMS). La ressource en eau est globalement disponible sur une grande partie du pays, sauf dans le Grand sud et quelques régions côtières soumises à un stress hydrique. L'enjeu se situe dans la faible capacité des structures de gestion des ouvrages, et le manque de compétences des communes dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage locale. Les opérateurs non-gouvernementaux, privés et publics, sont de plus en plus nombreux à intervenir, ce qui rend cruciale la question de la coordination des actions.

A partir de ces constats, le pS-Eau et l'ONG Cite, avec l'appui technique du Gret, se sont associés en vue d'améliorer l'efficacité et la cohérence des projets d'accès à l'eau et l'assainissement menés par la coopération décentralisée et non-gouvernementale. Cette action a abouti à la création du réseau Ran'Eau en 2009, plateforme qui réunit les acteurs nationaux et internationaux du secteur.

Aux Comores, bien que 85 % de la population dispose d'un point d'eau aménagé, le taux d'accès à une eau potable demeure extrêmement faible. L'Etat fédéral comorien structure actuellement la gouvernance du secteur de l'eau en validant le transfert de maître d'ouvrage aux communes. Les maires élus pour la première fois en février 2014, ont besoin de soutiens pour exercer cette compétence en prenant appui notamment sur les Unions des Comités de l'eau d'Anjouan et de Mohéli. La direction générale

de l'Energie, des Mines et de l'Eau (DGEME) monte peu à peu en compétences pour assurer son rôle de coordinateur des acteurs du secteur de l'eau aux Comores.



Depuis 2011, Mayotte est le 101^{ème} département de France. Elle est également devenue région ultra périphérique d'Europe au 1er janvier 2014. Dans ce territoire, le secteur de l'eau s'est structuré autour du syndicat intercommunal de l'Eau et de l'Assainissement de Mayotte (Sieam) qui regroupe les 17 communes de l'île et son exploitant, la société mahoraise des eaux (SMAE) par contrat d'affermage. Mais la forte croissance démographique fragilise la ressource et d'importants investissements vont être engagés pour sécuriser l'approvisionnement en eau de l'île. L'assainissement est le principal défi à relever à l'horizon 2020 pour l'île aux parfums. La construction de stations d'épuration pour les agglomérations de plus de 10 000 habitants et le raccordement des usagers aux réseaux déjà existants représentent deux enjeux que le partage d'expériences avec les territoires de

l'océan Indien peuvent aider.

A La Réunion, le secteur de l'eau est principalement confié à l'Office de l'eau, un établissement public créé en 2003, rattaché au conseil départemental. Les 21 collectivités réunionnaises gèrent en régie ou sous forme de délégation leur service d'eau potable. D'importants investissements ont été réalisés dans l'assainissement ces dernières années, mais en parallèle les réseaux d'eau potable ont vu leur rendement diminuer pour atteindre en moyenne 55 %. De plus, lors des fortes pluies, d'importants problèmes de qualité de l'eau sont constatés de manière récurrente. Il n'en demeure pas moins que La Réunion joue un rôle moteur sur la question de la gestion de l'eau dans l'océan Indien et dispose d'une véritable expertise mobilisable au sein des collectivités mais aussi parmi un tissu industriel riche.



Au cœur de la création du réseau : des problématiques communes

Les problématiques de gestion des services d'eau et d'assainissement (liées aux aspects institutionnels et de renforcement des capacités) se posent largement au sein de l'océan Indien de même que la question de la gestion des ressources en eau et de l'adaptation aux changements climatiques. De plus, malgré des disparités en termes de développement, les similarités géographiques, climatiques et culturelles de ces îles sont l'occasion d'échanges nourris entre ces territoires.

En 2012, le Sieam a été à l'initiative, en lien avec l'AFD, de la relance d'une dynamique de coopération

régionale sur la zone océan indien dans le domaine de l'eau et l'assainissement en organisant « Les Assises de l'eau ». Les acteurs comoriens, malgaches et réunionnais ont pu échanger avec leurs homologues mahorais sur les enjeux liés à l'accès à l'eau potable et l'assainissement lors d'ateliers et de visites de terrain.

Au cours de ces rencontres, un besoin de concertation sur le thème de l'eau et de l'assainissement dans l'océan Indien a été clairement identifié. L'objectif consistait à permettre l'émergence plus systématique de projets de coopération régionale, coordonnant les expertises

«ultramarines» de la région et les expériences des pays partenaires. Jusqu'alors, seuls quelques projets de coopération bipartite (par exemple entre l'université de la Réunion et les Comores) ou portés par des bailleurs de fonds (BAD, AFD) étaient recensés par les acteurs.

Dans la continuité des Assises, l'Office de l'eau de La Réunion a organisé en 2013, un séminaire sur le thème « gouvernance et coopération dans le domaine de l'eau ». L'une des trois tables rondes a abordé le sujet d'une stratégie de coopération à l'échelle régionale.

Ces espaces d'échanges ont à nouveau mis en évidence la volonté des acteurs de mieux se connaître et de partager les expériences existantes pour renforcer et développer des actions de coopération dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement. L'absence de structure de coopération régionale dans le domaine de l'eau, qui concentre pourtant des attentes fortes, a ainsi renforcé la légitimité d'un tel projet de coopération.

Fort de l'expérience du réseau Ran'Eau, le programme Solidarité-Eau et l'ONG Cite, ont rencontré des acteurs clés du secteur sur chacun des territoires concernés par le futur réseau océan Indien. L'accueil favorable reçu lors de leur passage et le dynamisme affiché par les acteurs ont poussé le pS-Eau et le Cite à s'investir dans ce nouveau projet de réseau régional à l'échelle de l'océan Indien et à mobiliser des financements pour lancer le réseau en 2014.



Le réseau comme catalyseur des initiatives

Ainsi, l'objectif du réseau OI n'est pas seulement de se positionner comme une plateforme d'échanges



mais également comme un « incubateur » de projets, en mobilisant et sensibilisant les acteurs publics de la

zone sur la question de l'accès à l'eau potable et en apportant un soutien à l'ingénierie de projet. Beaucoup d'acteurs interviennent dans le cadre de la coopération à Madagascar et aux Comores. Un tissu associatif dense existe et possède une force mobilisatrice non négligeable pour développer des actions visant à développer l'accès à l'eau potable. Le réseau s'emploie à renforcer les compétences de l'ensemble des acteurs publics, privés et associatifs afin qu'ils aient connaissance des opportunités de financement et de leur donner accès à un suivi personnalisé.

De plus, certaines collectivités des départements d'outre-mer sont déjà engagées dans des zones similaires à des collectivités «métropolitaines». La mise en relation de ces acteurs à travers le réseau doit permettre de mutualiser les ressources pour mener des projets communs. Par exemple, la commune de l'Étang Salé a inscrit l'application de la loi Oudin-Santini dans son nouveau contrat de délégation de service d'eau potable mais n'a pas d'expérience dans ce domaine ni de convention de coopération avec une autre collectivité dans la zone. Le syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF), est quant à lui, en recherche de partenariats sur la zone.



Coordonner les actions du réseau : le rôle moteur de l'animateur

La création d'un poste d'animateur pour mettre en réseau l'ensemble de ces acteurs constituait une nécessité pour voir aboutir des projets de coopération opérationnels que le réseau peut appuyer voire porter. Le pS-Eau a donc mis à disposition pendant une année Grégoire Duband, en vue d'animer le réseau océan Indien.

Dès l'origine, le Sieam s'est positionné comme un acteur moteur souhaitant gérer ce réseau. Par sa situation géographique centrale et en raison de l'identification de forts besoins locaux, l'idée de positionner l'animateur du réseau au sein des services du Sieam est apparue comme pertinente. Cela lui a permis de pouvoir régulièrement se déplacer sur les autres territoires du réseau pour échanger avec les acteurs et capter leurs besoins et attentes par rapport au réseau.

Des soutiens financiers multiples

Suite au besoin exprimé par les acteurs lors des rencontres régionales et des missions sur le terrain, de se doter d'une plateforme régionale de coopération, le Sieam, appuyé par le programme Solidarité-Eau et l'AFD, a mobilisé des partenaires financiers pour lancer le réseau. La finalité étant d'émarger à compter de 2015, sur les fonds européens de coopération à partir des territoires de La Réunion et de Mayotte.

Le Sieam, acteur majeur de la constitution du réseau océan Indien, a apporté une contribution financière représentant 17 % du budget.

L'Agence de Santé Océan Indien, délégation de Mayotte, a participé dans le cadre de son Fonds d'intervention prioritaire (FIP) au financement du réseau. L'engagement de plusieurs acteurs mahorais a permis de mobiliser une subvention dans le cadre du Fonds de coopération régionale délivré par la préfecture de Mayotte. Celle-ci s'est montrée particulièrement intéressée par l'initiative lorsque le programme opérationnel de coopération était en cours d'élaboration.

Le Cite, en tant que partenaire de coopération a également apporté sa part de cofinancement nécessaire pour le dépôt d'un dossier auprès de la préfecture de Mayotte.

L'Agence française de Développement a quant à elle, accordé une subvention, au titre de son mandat d'appui à l'insertion des outre-mer dans leur espace régional. Son implication s'explique également en raison de son

action en tant que bailleur de fonds dans le secteur de l'eau et de l'assainissement dans la plupart des géographies de la région.

Grâce à l'ensemble des partenaires financiers, l'initiative pour la préfiguration d'un réseau régional des acteurs de l'eau et l'assainissement a pu démarrer en juillet 2014, doté d'un budget global de 180 000 euros sur deux ans.

Des fonds dédiés à la coopération régionale

Mayotte étant devenue Région ultra périphérique (RUP) d'Europe depuis le 1er janvier 2014 au même titre que La Réunion, des fonds sont spécialement prévus pour développer des projets de coopération.

Le programme INTERREG comprend trois volets pour la période 2014-2020 :

- Fonds transfrontalier Mayotte/Comores pour un montant de 12 M€
- Fonds transfrontalier Réunion/pays de la COI pour un montant de 21,8M€
- Fonds transnational Mayotte-Réunion/pays de la zone océan Indien pour un montant de 41,4 M€

Lancement officiel du réseau océan Indien

Séminaire de lancement à Antananarivo en 2014

Un séminaire de lancement organisé à Antananarivo du 30 septembre au 1er octobre 2014, est venu concrétiser près de deux années de travail préparatoire au cours desquelles de nombreux acteurs ont œuvré à créer ce nouvel espace d'échanges.

Ces deux journées ont réuni plus de 100 techniciens et élus des territoires de l'Union des Comores, de Mayotte, Madagascar et de La Réunion. Au-delà de la première rencontre organisée par le réseau OI, ce séminaire visait à identifier les premières pistes de coopération opérationnelles pendant l'année de préfiguration du réseau.

Six pistes de projets identifiées

La réunion de lancement a donné lieu à des échanges techniques autour de quatre tables rondes portant sur des thématiques intéressantes dans le cadre de projets de coopération : la planification du secteur de l'eau potable, la formation des acteurs du secteur EAH, l'observatoire des services d'eau et d'assainissement et la gestion des services d'assainissement. Des échanges riches et des partages d'expériences issus de projets en cours réalisés par des ONG et des collectivités, ont rendu possible l'identification de six pistes de projets de coopération entre les différents territoires de l'océan Indien :



Discours d'ouverture de Mme Johanita Bénédicte Ndahimanjara, ministre malgache de l'eau

1. Pérenniser le réseau d'échanges des acteurs de l'eau et l'assainissement de l'océan Indien
2. Appuyer à la mise en place d'un schéma directeur d'eau potable en Grande Comore
3. Structurer l'offre de formation aux métiers de l'eau et de l'assainissement
4. Développer l'assainissement non collectif et la gestion des déchets dans l'océan Indien
5. Développer un réseau de laboratoires d'analyse d'eau
6. Mettre en place un observatoire pilote des services

d'eau et d'assainissement

Au-delà des échanges techniques, ces deux journées ont aussi et surtout permis à l'ensemble des participants de créer des liens sur lesquels se fonde le succès du réseau.

La clôture du séminaire est revenue à M. Andrzej Rogulski, conseiller de coopération et d'action culturelle à l'Ambassade de France à Madagascar, qui a souligné les efforts restant à fournir pour développer l'accès à l'eau et l'assainissement. La mise en réseau des acteurs doit favoriser l'émergence d'actions locales concertées dans le cadre de la coopération inter-îles entre les territoires de l'océan Indien. A travers le réseau Ran'Eau, que l'Ambassade de France à Madagascar soutient depuis sa création, cette initiative de plus grande envergure doit

permettre de faciliter le dialogue et les échanges sur la zone.

A partir de ces constats, le réseau océan Indien s'attache en priorité à structurer le projet d'observatoire régional des services, à mettre en place l'offre de formation aux métiers de l'eau et de l'assainissement, à accompagner le montage de projets « phares » de coopération inter-îles.

Dans cette perspective, l'équipe du pS-Eau a proposé un programme permettant de dresser un panorama de la situation de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (EAH) dans la région, ainsi que le partage d'expériences pouvant donner lieu à des premiers échanges entre acteurs des territoires de l'océan Indien.



	Union des Comores	Mayotte	Madagascar	La Réunion
Contexte naturel	<p>Grande Comore : roche volcanique, sol perméable, absence d'eaux superficielles</p> <p>Mohéli : eaux superficielles et souterraines présentes en quantité, impact du changement climatique, déboisement</p> <p>Anjouan : eaux superficielles et souterraines présentes en quantité, impact du changement climatique, déboisement</p> <p>Soumis aux aléas climatiques</p>	<p>Forte pression démographique</p> <p>Inégale répartition des ressources en eau</p> <p>Captage des eaux souterraines et superficielles</p> <p>Problèmes des sécheresses</p> <p>Soumis aux aléas climatiques</p>	<p>Territoire très étendu</p> <p>Déboisement qui diminue les précipitations</p> <p>Ressource en eau fragile</p> <p>Soumis aux aléas climatiques</p>	<p>Roche volcanique sol perméable</p> <p>Inégale répartition des précipitations</p> <p>Problèmes des sécheresses</p> <p>Soumis aux aléas climatiques</p>
Cadre structurel	<p>Direction Générale de l'Eau des Mines et de l'Energie en charge de la politique de l'eau</p> <p>Cadre réglementaire national incomplet</p> <p>Absence de planification du secteur</p> <p>Faible gouvernance</p> <p>Faible accès à l'EPA</p>	<p>Sieam acteur unique de l'eau</p> <p>SDAGE en cours de révision</p> <p>1er SDEAU en cours d'élaboration</p> <p>Absence d'Office de l'Eau</p> <p>Réglementation européenne</p> <p>Bonne desserte en EP mais faiblesse de l'assainissement</p>	<p>ministère de l'Eau définit la politique dans le secteur E&A</p> <p>Approche par bassin versé en cours de développement (GIRE)</p> <p>Programme national d'accès à l'eau potable et à l'assainissement</p> <p>Communes sont maîtres d'ouvrage</p> <p>Faible accès à l'EPA</p>	<p>Un Office de l'Eau qui oriente les politiques publiques de l'eau</p> <p>Réglementation européenne</p> <p>SDAGE et SDAEU opérationnels</p> <p>Des exploitants de réseaux privés et publics présents sur tout le territoire</p> <p>Bonne desserte en EP et assainissement mais rendement moyen</p>
Dispositifs financiers	<p>Faible ressource étatique</p> <p>Appui des bailleurs (AFD, BAD, PNUD...)</p> <p>Coopération décentralisée</p> <p>Diaspora comorienne</p>	<p>Etat, Union européenne</p>	<p>Faible ressource étatique</p> <p>Appui des bailleurs (AFD, BAD, PNUD...)</p> <p>Coopération décentralisée</p>	<p>Etat, Office de l'Eau, Union européenne</p>

Les actions du réseau



Création d'outils d'aide à la mise en réseau



Un portail dédié et des acteurs ressources

Afin de favoriser l'accès à l'information, le pS-Eau s'est efforcé de mettre en place une plateforme dédiée à l'océan Indien permettant de mieux connaître les acteurs présents dans chaque territoire. Un important travail de collecte de données a été réalisé par l'animateur pour mettre à jour les contacts, diffuser de nouveaux documents et plus généralement, faire vivre cet espace interactif et constituer un premier socle de données.

Le site internet www.pseau.org/ocean-indien, mis en ligne au mois de septembre 2014, a été présenté lors du séminaire de lancement. L'information y est croissante et actualisée en permanence.

Pour collecter les données, le pS-Eau s'est appuyé sur les principaux acteurs du secteur sur chaque territoire de l'océan Indien, à savoir :

- Le syndicat intercommunal de l'eau et l'assainissement (Sieam) qui regroupe les 17 communes de l'île, et la société mahoraise des eaux (SMAE) l'exploitant du réseau d'eau ;
- Aux Comores, l'association 2 Mains, possède une expérience solide des projets d'alimentation en eau potable (AEP), qu'elle met en œuvre depuis plusieurs années;
- A Madagascar, le Centre d'information technique et économique (Cite) créé en 1967, est un organisme d'information et d'appui aux opérateurs économiques

mais aussi aux collectivités territoriales et plus généralement à la société civile. Le Cite co-anime depuis 2010, le réseau Ran'Eau avec le pS-Eau pour les acteurs de l'eau et l'assainissement ;

- La Réunion s'est dotée d'un Office de l'eau qui joue

le rôle d'agence de l'eau sous l'autorité du Conseil départemental pour appuyer les collectivités de l'île à qui revient la gestion des infrastructures et des réseaux d'eau potable.

UNION DES COMORES :

- 66 organismes référencés
- 85 contacts disponibles
- 56 documents téléchargeables
- principaux membres : association 2-mains, UCEA, UCEM, DGEME, CIVGE, AFD

MAYOTTE :

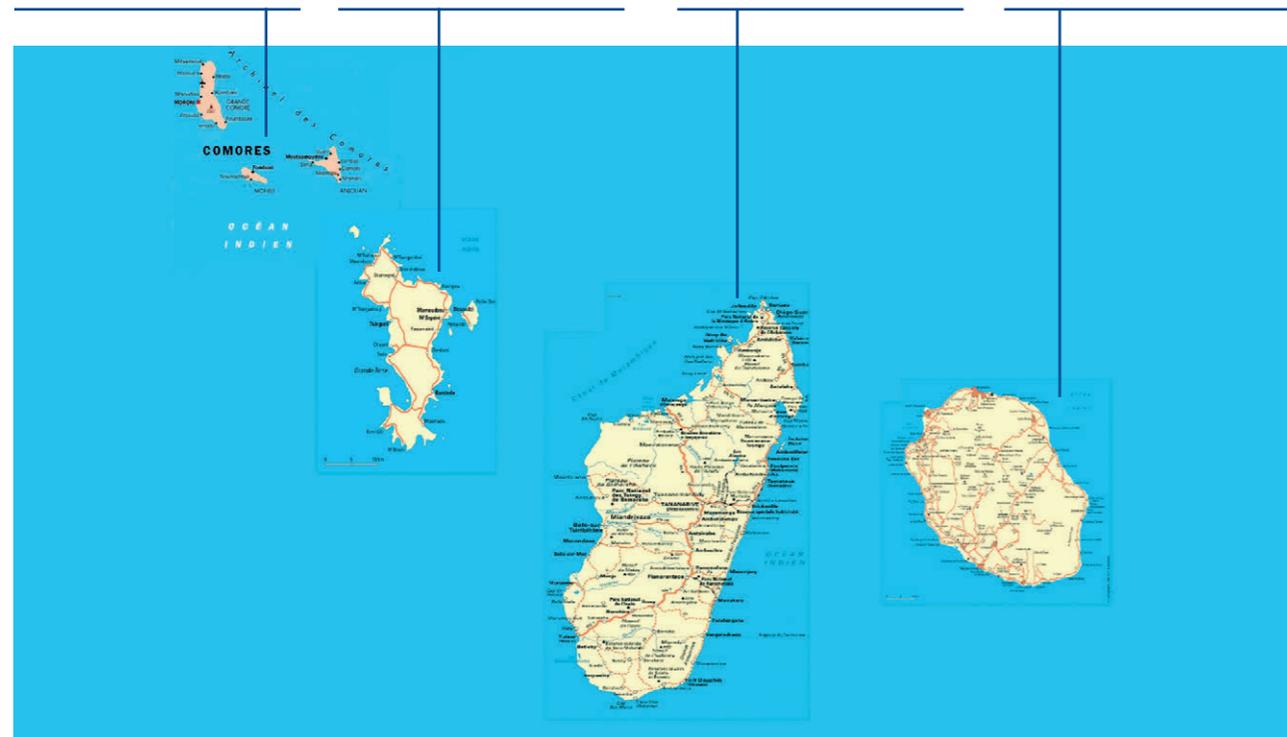
- 43 organismes référencés
- 77 contacts disponibles
- 55 documents téléchargeables
- Principaux membres : SIEAM, ARS OI, AFD

MADAGASCAR :

- 730 organismes référencés
- 835 contacts disponibles
- 192 documents téléchargeables
- Principaux membres : Ran'Eau, Gret, Practica, Ircod, MinEau

LA REUNION :

- 124 organismes référencés
- 98 contacts disponibles
- 33 documents téléchargeables
- Principaux membres : CD 974, OLE, AFD



Des outils de communication pour diffuser l'information

Les **fiches territoires** (Grande Comore, Mohéli, Anjouan, Mayotte, La Réunion) et pays (Union des Comores) ont été créés et mis en ligne sous format papier et numérique à destination des acteurs du secteur travaillant dans la zone océan indien. Ces fiches apportent les éléments clés du cadre sectoriel de l'eau et de l'assainissement des territoires de l'océan Indien. Elles fournissent également aux porteurs de projets les principaux contacts. De plus, les fiches pays et territoires sont diffusées par le pS-Eau, à l'attention des collectivités «métropolitaines» déjà impliquées sur la zone, car celles-ci peuvent être intéressées à mutualiser leurs moyens avec des collectivités des DOM intervenant dans la région.



Une **newsletter** est diffusée tous les six mois à l'ensemble des acteurs impliqués dans la région océan Indien, pour présenter les actualités du réseau. Bien que périodique, cette information régulière permet d'avoir un retour d'information de la part des membres du réseau sur les actions à mener. L'avantage principal de ces outils réside dans leur facilité d'accès car ils sont directement envoyés aux membres. La sensibilisation d'un plus grand nombre d'acteurs est ainsi facilitée.





Le Trombinoscope

La création d'un trombinoscope permet de répondre à deux contraintes majeures :

- L'accès aux moyens de communication parfois difficile dans certaines zones
- La limitation de l'accès à certaines informations en fonction du statut de la personne (membre ou non membre du pS-Eau)

La consultation lancée par le pS-Eau pendant le second semestre 2015 a reçu un succès très satisfaisant, puisque sur l'ensemble des contacts référencés, plus de la moitié ont complété et mis à jour leur profil en validant la diffusion de certaines informations aux



Une bibliothèque en ligne en accès libre

Une soixantaine de documents de référence sont disponibles en téléchargement immédiats et actualisés en permanence. Ils regroupent des documents réglementaires, des études, des projets en cours, des outils de sensibilisation, etc.

Des documents particulièrement intéressants ont pu être relayés grâce à cette collecte. On retiendra par exemple :

- la stratégie et le programme national d'Alimentation en eau potable et d'Assainissement de l'Union des Comores ;
- les schémas directeurs d'Aménagement et de Gestion des eaux de Mayotte et de la Réunion ;

acteurs du réseau océan Indien. Le document est disponible en ligne sur la plateforme océan Indien, sur laquelle figurent : les noms, prénoms, fonctions, mail, téléphone et photographie des contacts ayant validé leur apparition dans le trombinoscope océan Indien. A l'avenir, une référence à cet outil sera mentionnée dans chaque réunion d'échanges et dans les outils de communication tels que la newsletter. Les acteurs peuvent donc disposer d'un certain nombre de contacts en permanence et trouver un appui si besoin pour de simples questions techniques, sans avoir besoin de recourir à un support en ligne.

- un rapport¹ présentant les résultats de l'expérimentation de partenariat public-privé à Mohéli et Anjouan sur financements de la Banque mondiale, concernant l'exploitation des futurs réseaux d'eau potable. Ce document apporte des éléments afin de mieux anticiper le lancement d'un opérateur privé dans le secteur ;
- des publications issues de l'IRSTEA concernant les filtres plantés de roseaux ;
- une étude financée par la commune réunionnaise du Port, portant sur la requalification urbaine du quartier de Toamasina².



Appui au secteur de l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène

L'objectif principal du réseau OI consistait à faire émerger des initiatives locales et concertées afin d'améliorer l'accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène sur la zone. Grâce aux actions du réseau,

trois projets ont été particulièrement suivis en vue de permettre leur réalisation opérationnelle dans un futur proche.



Démarche pilote pour la mise en place des premiers services publics d'assainissement non collectifs à Mayotte (SPANC)

L'Agence de Santé Océan Indien, délégation de Mayotte, partenaire du réseau OI, l'a sollicité au début de l'année 2015, pour réfléchir à la problématique de l'assainissement non collectif en parallèle des projets d'assainissement collectif qui vont être menés par le Sieam dans les vingt prochaines années.

Malgré l'accès de Mayotte au statut de département, l'île reste confrontée à des problématiques de pays en développement liées à une forte pression démographique et un accès à l'assainissement défaillant entraînant des risques sanitaires élevés et des zones d'habitats informels.

Afin d'avoir un regard nouveau sur cette problématique, des financements complémentaires ont été mobilisés par le réseau OI auprès de l'ARS OI, du Sieam et de l'AFD, en vue de faire intervenir le Gret et l'Ircod. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de deux missions d'identification pour un projet visant à établir des premiers services publics d'assainissement non collectif.

Trois axes d'intervention ont été définis :

1. Animer et articuler les politiques d'assainissement non collectif et sensibiliser les acteurs à ces enjeux;
2. Intervenir sur des zones pilotes en matière de solutions techniques et de gouvernance;
3. Capitaliser l'expérience avec les acteurs malgaches pour une reproduction à grande échelle.

Les villes de Bandré et Mamoudzou se sont montrées très intéressées pour participer à ce pilote et engager une réflexion sur cette thématique avec l'appui du réseau.

L'intervention d'organismes de développement serait une première pour le département et apporterait un nouveau regard sur le développement de Mayotte.

¹ Diagnostic de la gestion de l'eau en milieu urbain aux Comores : Fomboni et Mutsamudu, Barbat, Monjoin et Gastel, PPIAF-Washington, 2013

² Plan d'aménagement de Toamasina – Mission de requalification urbaine de quartiers à Toamasina – Projet d'aménagement de quartier de Toamasina (PAQT), Rabarijoana, Bodillard, Reymondon et Roamba, Geosystems & Développement, 2014

Les partenaires du réseau océan Indien à Mayotte témoignent :

Maurice Barth, expert technique de l'IRCOD

« La réalité de Mayotte par rapport à Madagascar est à la fois passionnante et complexe du fait de la coexistence de normes de niveau européen très exigeantes et d'un contexte foncier et économique local difficile qui nécessite des adaptations dans la mise en œuvre de ces normes pour des populations aux revenus très modestes et des quartiers (parfois non légaux) ni tous techniquement ou financièrement aménageables.

Aussi, l'expérience croisée avec Madagascar via l'Ircod s'avère-t-elle très instructive pour envisager de façon généralisée, les nécessaires étapes qui doivent être portées par l'ensemble des acteurs institutionnels locaux et internationaux afin d'atteindre progressivement, notamment par l'ANC et des micro-réseaux collectifs, les incontournables seuils d'efficacité sanitaire nécessaires à la protection sanitaire tant des personnes que des ressources en eau potable et de l'environnement si merveilleux à Mayotte.

Les premières rencontres avec divers acteurs de l'île (diagnostic institutionnel et séminaire comparatif ANC) ont montré une réelle volonté d'innover et de s'engager de la part de collectivités pilotes, gage d'une réussite probable qui ne demande qu'à être encouragée dès que les fonds d'appui adéquats auront pu être débloqués à cet effet. »

Mathieu Lecorre, responsable de programme au Gret

« J'ai trouvé intéressant de chercher des marges de manœuvre dans le cadre réglementaire et institutionnel français. Un cadre fort certes, mais peu approprié aux réalités d'un territoire émergent comme l'est Mayotte. Le contexte mahorais est très particulier, unique. Néanmoins, il me semble que les méthodologies mises en place dans des pays en développement, adaptées, peuvent aider les pouvoirs publics locaux à résoudre des problèmes quasi-inconnus en France métropolitaine. D'où l'intérêt du réseau océan Indien qui permet de mettre en relation les acteurs français comme mahorais dans une dynamique d'échanges. »



Adduction d'eau potable pour la ville de Moya à Anjouan

La volonté du Siem de poursuivre la dynamique de coopération s'est traduite de manière concrète par l'adoption d'une délibération en septembre 2015, sur l'application de la loi Oudin-Santini. Cet acte fort marque la détermination du syndicat, appuyé par le réseau OI, à apporter un soutien financier aux associations locales travaillant pour le développement de l'accès à l'eau potable. Dans ce cadre, le Président du Siem, Moussa Bavi

Mouhamadi, a décidé d'accompagner l'association culturelle pour le développement de Moya (ACDM), dans la réalisation d'une adduction d'eau potable dans la commune. Un engagement de 100 000 euros sur deux ans a été consenti en collaboration avec le Programme franco-comorien de co-développement (PFCC) qui accompagne également le projet dans sa première année. Bien que des fonds restent encore à mobiliser pour la réalisation définitive du budget, le



Siem a maintenu son engagement et compte apporter un appui technique via des missions régulières sur le



terrain, et en accueillant au sein de ses services un ingénieur hydraulicien en formation.



Réalisation du schéma directeur de la région d'Hamahamet, Grande Comore

Dans la perspective de la relance de la coopération entre le Conseil départemental de La Réunion et les différents gouvernorats de l'Union des Comores, une délégation officielle comorienne s'est rendue sur l'île en octobre 2014. Cette visite fait suite à des contacts établis en 2013, par la direction générale de l'Energie, des Mines et de l'Eau (DGEME) en vue de la réalisation du schéma directeur de Grande Comore.

La rencontre a débouché sur la signature d'une nouvelle convention de coopération incluant notamment, un volet à l'appui de la réalisation du Schéma sectoriel. La Réunion prépare ainsi, en collaboration avec l'association 2 Mains (A2M1) Comores, un projet de planification sur

le secteur de l'eau pour la région d'Hamahamet situé dans le Nord-Est de Grande Comore.

Le choix s'est porté sur cette région à la suite de plusieurs réunions et visites de terrain organisées en marge de l'atelier technique du réseau OI de février 2015. Cette zone a été identifiée comme prioritaire par la DGEME et représente 28 villages pour environ 45000 habitants. Il n'existe actuellement aucun réseau fonctionnel et l'alimentation s'effectue principalement par la récupération d'eau de pluie. Or, la pluviométrie reste faible, et les difficultés d'accès à l'eau augmentent pendant la saison sèche.

L'objectif du projet consiste à délivrer un document

proposant un diagnostic précis pour les 28 villages avec des solutions techniques adaptées à chaque territoire, à l'image du Schéma directeur de Mbadjini Est (Grande Comore), réalisé par l'association 2 Mains.

L'intérêt du projet du côté réunionnais, réside dans la valorisation du volet insertion et formation professionnelle, à travers le recrutement de jeunes diplômés du BTS Gestion et Maîtrise de l'eau (GEMEAU) du Lycée Saint-Paul. Ils participeront à l'étude sous le statut de volontaire.

Le travail de collecte d'informations sera quant à lui, confié sur place aux équipes de A2M1 Comores, auxquelles seront intégrés deux volontaires pendant deux périodes de deux mois.

Le traitement des données et l'écriture du document final seront réalisés par la direction de l'Eau du conseil départemental de La Réunion en collaboration avec l'Office de l'eau.



Organisation d'ateliers techniques

Les cinq ateliers techniques organisés entre 2014 et 2015, résultent de la volonté des acteurs publics, privés et associatifs des différents territoires du réseau OI, d'échanger avec leurs homologues régionaux sur :

- l'exploitation des réseaux d'eau potable ;
- les laboratoires d'analyses d'eau ;
- la santé et l'hygiène ;
- la maîtrise d'ouvrage locale.



Atelier Exploitation des réseaux d'eau potable, 24 et 25 février 2014, Moroni (Comores)

Thème : Exploitation des réseaux d'eau potable

Enjeux : Pérennisation technique et financière des systèmes d'eau potable

Principales problématiques : Recouvrement des coûts d'exploitation, choix d'un mode de gestion adapté, paiement du prix de l'eau

Besoins exprimés : Trouver un moyen de mutualiser des achats, des formations techniques et financières en vue d'atteindre l'équilibre financier

Le rôle de tout réseau d'eau potable consiste à distribuer à l'ensemble des consommateurs, 24 heures par jour et sept jours par semaine une eau de qualité, en quantité, sans aucun danger chimique ou biologique. Pour y parvenir, l'exploitation opérationnelle du réseau et l'utilisation de méthodes d'entretien appropriées constituent des préalables indispensables.

Aux Comores et à Madagascar, peu d'exploitants de réseau possèdent l'ensemble des compétences pour assurer un service de distribution d'eau potable qui soit de qualité et pérenne. A l'inverse, les territoires de Mayotte et de La Réunion bénéficient d'une longue expérience dans le domaine avec des systèmes de gestion différents.

Le premier atelier d'échange devait ainsi permettre aux exploitants et aux gestionnaires de réseau, de prendre connaissance des contextes et des expériences existant sur la zone pour trouver des solutions. Une vingtaine de participants issus de tous les territoires de l'océan Indien ont assisté à la réunion. Les deux jours d'ateliers ont ainsi permis d'aborder les enjeux organisationnels d'un service d'eau potable mais également ceux liés au suivi technique et financier.

A cette occasion, deux expériences différentes de gestion ont été mises en parallèle : celle du Sieam, qui a délégué l'exploitation de l'eau potable à un acteur privé mais assure le suivi de ce contrat ; et celle de la société de gestion de l'Eau de Mohéli (Sogem), seul exploitant privé en Union des Comores, dans un cadre réglementaire peu clair, ce qui rend difficile la stimulation du secteur.

Des aspects plus techniques, tels que la lecture d'un compteur d'eau ou le contrôle des captages, ont également été abordés dans la présentation des méthodes de contrôle du réseau à partir d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs (taux de recouvrement, rendement du réseau, etc.).

Au cours de l'atelier, l'action du bureau d'études Lysa a également été présentée. Ce dernier a accompagné deux exploitants de réseaux : le comité intervillageois de gestion de l'Eau (CIVGE) de Sima (Comores), et l'entreprise EG3S qui exploite le réseau de la ville de Mananara Nord, à Madagascar. Cet exemple a permis de mettre en évidence que les points de blocage sont différents selon les territoires : à Sima, l'existence de réseaux parallèles freine la volonté de raccordement des usagers, tandis qu'à Madagascar, la faible capacité des ménages à payer limite le nombre de clients potentiels.

Cet atelier régional a permis de mettre en évidence le besoin de renforcement des acteurs du secteur. Les participants ont évoqué le besoin de formation aussi bien sur la partie technique que dans la gestion financière. La question du prix de l'eau reste une des clés de voûte de la pérennité du service d'eau et les approches doivent être différenciées selon les contextes. Les espaces insulaires sont aussi limités dans leur approvisionnement en pièces détachées ce qui amène le réseau à trouver des solutions pour faciliter les échanges.



Atelier Laboratoire d'analyse d'eau potable, 17 et 18 mars 2015, Madagascar

Thème : Laboratoire d'analyse d'eau potable

Enjeux : Garantir la qualité des analyses d'eau potable et augmenter le volume des analyses sur l'OI

Principales problématiques : Quelle stratégie pour le développement de l'offre d'analyse ? Comment améliorer la performance et la capacité d'analyse ? Comment répondre à la demande des territoires ?

Besoins exprimés : Avoir une meilleure connaissance de l'offre et de la demande, accompagner les autorités dans une démarche d'agrément des laboratoires, disposer d'une offre de formation

Dans le but de mieux partager les moyens d'analyse des eaux à Madagascar, aux Comores, à Mayotte et à La Réunion, un dialogue a été lancé afin d'apporter des solutions aux coûts élevés des analyses d'eau et de renforcer la compétence des acteurs dans ce domaine.

Les différentes présentations de l'Institut Pasteur de Madagascar, du Laboratoire d'Analyse d'Eau de Moroni et de l'Agence de Santé Océan Indien, ont permis d'offrir aux participants mahorais, réunionnais, comoriens et malgaches un panorama de la situation sur la zone :

- à Madagascar, l'Institut Pasteur est le laboratoire de référence doté de la plus grande capacité analytique. L'opérateur national, la Jirama, dispose de laboratoires décentralisés dans les différentes régions mais manque de moyens pour réaliser toutes les analyses. A l'inverse, en zone rurale l'autocontrôle via des kits portables prédomine.
- aux Comores, le laboratoire de l'université assure la majorité des analyses. Néanmoins, le volume de ces dernières reste très faible en raison du caractère



non contraignant de faire garantir par des contrôles extérieurs, la qualité de l'eau distribuée par les exploitants.

- à Mayotte, le laboratoire départemental, appuyé par l'ARS OI est en cours d'agrément par le ministère de la Santé. Il sera ensuite en mesure de réaliser les analyses bactériologiques et physico-chimiques.
- à la Réunion, il existe comme à Mayotte, un laboratoire départemental mais celui-ci est en concurrence avec la sphère privée sur le marché des analyses d'eau potable. Les représentants de l'Etat, les directeurs et techniciens de

laboratoires, ont souhaité aller plus loin dans la précision de cet état des lieux sous forme de cartographie, de base de données, et de plateformes d'échange. Le but étant de pouvoir connaître les besoins et de mobiliser les compétences sur l'océan Indien. D'autres pistes de collaboration ont également été mises en évidence telles que :

- la nécessité de se concentrer dans un premier temps, sur l'accompagnement d'une démarche qualité assortie d'un système d'agrément clair qui définit les missions de chaque organisation responsable ;
- la mise en place du suivi d'un certain nombre de paramètres de base (ex : taux de chlore résiduel, conductivité, turbidité), en fonction de l'origine de la ressource. Ce suivi doit s'intégrer dans une politique et une stratégie de veille sanitaire et être compatible avec les moyens humains, techniques et financiers de chaque territoire. Un échange sur ces stratégies doit être soutenu par le réseau OI ;
- l'urgence d'une offre de formation, notamment dans trois domaines :

- formation sur la technique analytique normative, et la technique de base microbiologie ;
- formation sur le contrôle qualité au sein du laboratoire de microbiologie et sur le contrôle qualité du milieu de culture ;
- formation sur les opérations de prélèvement des échantillons. 90 % de la qualité des résultats dépendent du prélèvement qui doit être fait de manière rigoureuse.

Il est également ressorti au cours de l'atelier, que l'expertise dont bénéficie La Réunion pourrait être mobilisée en vue de fournir de la formation, notamment à destination des acteurs des Comores et intelligemment combinée avec les ressources de l'Institut Pasteur de Madagascar (IPM).

Le réseau OI a été identifié pour mobiliser son expertise afin de poursuivre le travail de réflexion autour de l'amélioration de la couverture des territoires et de la qualité des analyses.



Atelier Santé et Hygiène, 23 et 24 avril 2015, La Réunion

Thème : Santé et Hygiène

Enjeux : Protéger la ressource pour garantir une eau de qualité, sensibiliser les populations à l'hygiène et au risque épidémiologique en cas de catastrophe naturelle

Principales problématiques : Écart entre les textes réglementaires et les moyens d'action, l'accès à l'assainissement pour répondre à l'hygiène des ménages

Besoins exprimés : Besoin en formation, en technique de sensibilisation à l'hygiène, appui à la mise en place de plans de gestion des risques

Les maladies liées à l'eau présentent encore de nos jours, des risques importants de mortalité sur les territoires des Comores et de Madagascar. La question de la santé publique relève d'une compétence nationale et des politiques volontaristes sont menées pour garantir une eau potable et une ressource propre. Or, les habitudes sont solidement ancrées dans le comportement des consommateurs, et si des programmes de communication et de sensibilisation ont été largement menés par les gouvernements et les organismes internationaux, de nombreux travaux restent à poursuivre afin de limiter les risques de propagation des maladies vectorielles.

Cette problématique représente un enjeu global pour les territoires de l'océan Indien. La sensibilisation des populations à la relation entre la qualité de l'eau et la santé doit encore être menée. Les échanges entre professionnels du secteur de l'eau, de l'assainissement et de la santé des territoires de l'OI (FILIAO/Saphir, Sieam, AFD, association « Les petits débrouillards, association « Miarintsoa », Gret Madagascar, Office de l'eau Réunion, ARS OI), ont permis de mettre en évidence différentes approches en vue d'améliorer la santé et l'hygiène de cette zone, à savoir :

- une approche sous l'angle de la protection de la ressource comme facteur d'amélioration de la santé ;
- une approche sous l'angle de la sensibilisation des populations aux bonnes pratiques sanitaires comme moyen d'action pour lutter contre les maladies hydriques.

L'atelier a croisé les expériences existantes en matière de protection de la ressource menées à La Réunion et à Madagascar. Une séquence dédiée à la sensibilisation des usagers a également été développée afin de faire émerger des collaborations, notamment en matière de campagnes de communication.

La session a permis de mettre en évidence les disparités importantes existant entre les quatre territoires qui ne disposent pas des mêmes moyens d'action ni des mêmes objectifs sur les problématiques d'hygiène et de santé publiques, bien que la norme OMS reste un standard international de base.

Chaque territoire développe ses propres méthodes et moyens car les situations sont différentes. Mais une mutualisation autour d'un socle commun reste possible. Une adaptation au contexte des territoires voisins peut aussi faire évoluer les comportements sur la préservation de la ressource et les questions d'hygiène.

Les participants ont également souligné que des problématiques communes en lien avec l'hygiène existent, et qu'une sensibilisation continue doit être menée. Certaines approches et certains messages nécessitent d'être revus afin de mieux toucher les usagers. Le partage de ces approches et de ces techniques d'animation pourrait ainsi être un facteur d'amélioration du secteur.



Atelier Renforcer la maîtrise d'ouvrage locale,
2 et 3 décembre 2015, Moroni (Union des Comores)

Thème : Maîtrise d'ouvrage locale

Enjeux : Compréhension de la fonction du maître d'ouvrage, identifier les appuis mobilisables pour exercer cette compétence, pérenniser les services d'eau potable

Principales problématiques : Quels préalables à l'exercice de la maîtrise d'ouvrage ? Paiement de l'eau et fixation du prix, cadre réglementaire mal défini et non maîtrisé

Besoins exprimés : Besoin d'appui pour structurer les services d'eau des communes, besoin de formation pour les élus, sensibilisation au cadre réglementaire, trouver des espaces d'échanges

La qualité de la maîtrise d'ouvrage est au cœur de la gouvernance des services locaux et son renforcement constitue une priorité pour pérenniser les services d'eau potable de la zone océan Indien. Au regard de cet enjeu majeur, le réseau OI a souhaité animer un atelier pour partager les points de vue des élus, des techniciens des administrations et de leur assistance technique, sur la maîtrise d'ouvrage locale.

Dans le cadre des politiques de décentralisation mises en œuvre dans les territoires de l'océan Indien, dont certaines sont parfois récentes comme aux Comores ou à Madagascar, la compétence eau et assainissement est transférée à l'échelle communale. Certaines communes, ont décidé de se regrouper en intercommunalités (ex : les communes de Mayotte fédérées par le syndicat unique, Sieam ; les 6 communes de la région Analamanga et Itasy qui se sont regroupées en organisme public de coopération intercommunal), afin de mutualiser leurs ressources et pallier ainsi au manque de moyens humains, financiers, et de compétences. D'autres, telles que la

commune de l'Etang salé ou d'Ouani, choisissent de ne pas avoir recours à la mutualisation et de se faire assister directement par des bureaux d'étude ou des ONG pour accomplir cette mission.

Il était attendu de l'atelier que le partage d'information et la capitalisation des expériences dans ce domaine, permettent d'améliorer l'efficacité des services d'EAH et les actions de coopération futures.

L'expérience du Sieam, de Sima et de la commune de Sadabe qui ont été présentées à partir des territoires de Mayotte, de Madagascar et des Comores, ont permis d'engager des échanges nourris entre les acteurs, bien que ces derniers soient soumis à des contextes réglementaires assez différents. Ainsi, la notion de maître d'ouvrage reste transversale et l'accompagnement des élus et des techniciens semble pertinent dans le cadre du réseau OI.

Le besoin de renforcement des compétences est global et s'adresse en priorité aux élu(e)s et technicien(ne)s



des collectivités. La clarification du cadre institutionnel dans la perspective de réunions d'information, que ce soit à Madagascar ou aux Comores constitue un besoin urgent pour engager un dialogue avec l'ensemble des acteurs.

Les échanges ont été particulièrement animés sur les questions relatives à la mise en application du cadre sectoriel afin d'essayer de répondre à la question « qui fait quoi ? ». Il est ressorti que la clarification du cadre sectoriel constitue un préalable essentiel pour apporter au maître d'ouvrage une légitimité dans le secteur.

Les différents systèmes de gestion sont encore peu connus alors qu'un certain nombre d'expériences sont en cours sur la zone océan Indien. Les participants ont également mis en évidence que l'appui des territoires mahorais et réunionnais dans ce domaine est à encourager tout comme la réalisation de schémas sectoriels, préalables à la définition d'une politique d'eau potable sur un territoire.

L'ensemble des conclusions des ateliers a été capitalisé dans des comptes rendus détaillés disponibles en ligne sur le site du réseau océan Indien. La dynamique que le réseau a réussi à insuffler dans le domaine de la coopération est notamment due à la fréquence régulière de ces rencontres. Le fait de centrer les premières réunions sur des problématiques clés en vue d'améliorer les conditions de vie des populations, a permis de recenser les besoins des acteurs.

Les actions en découlant se traduisent à travers la stratégie 2016-2018 du réseau océan Indien, qui doit permettre d'apporter un appui concret aux acteurs du

secteur, en mettant un accent particulier sur l'espace d'échange et la formation.



Bilan et perspectives 2016-2018



Premiers enseignements

A l'issue de la première année de mise en place du réseau, un séminaire s'est déroulé à Mayotte, du 9 au 10 juin 2015, afin d'effectuer un bilan du réseau en présence des parties prenantes et des partenaires financiers. L'objectif visait à connaître les projets susceptibles d'aboutir de façon opérationnelle et d'échanger également sur la stratégie 2016-2018 du réseau.

L'un des premiers constats mis en évidence est que le réseau des acteurs de l'eau et l'assainissement de l'océan Indien, est désormais bien identifié par les acteurs publics, privés et associatifs du secteur. Les activités menées et les initiatives accompagnées ont enclenché une dynamique de coopération inter-îles qui a été saluée.

La dynamique qui s'est ainsi créée, a opéré un



rapprochement entre les territoires. Les acteurs ont formulé le souhait de pouvoir passer rapidement à la phase opérationnelle des projets que le réseau accompagnera dans le futur, à la condition que les fonds européens de coopération puissent être mobilisés.

Un soutien financier renforcé

A l'origine, le réseau devait pouvoir être autonome financièrement grâce à l'implication des acteurs locaux et à l'apport des fonds de coopération de l'Union européenne à partir de juillet 2015. Mais les retards pris dans l'élaboration des programmes opérationnels ont obligé le réseau à solliciter une nouvelle fois les partenaires financiers à l'origine de cette initiative. Les résultats visibles obtenus par le programme Solidarité Eau suite à cette première année, ont permis de faire bénéficier le réseau OI d'un financement complémentaire jusqu'en janvier 2016, émanant de l'AFD, de l'ARS OI, du Sieam, de la Préfecture de Mayotte et du Cite.

L'importance de la réflexion sur les choix technologiques, dans un contexte de réduction des moyens a également été soulignée. Dans cette perspective, il est apparu intéressant de pouvoir compter sur l'appui du réseau pour trouver des solutions en provenance d'autres territoires. De plus, la question de la mutualisation des

moyens a été abordée compte tenu du coût des actions, qui reste un des enjeux majeurs. Par ailleurs, le séminaire a été l'occasion de montrer que les outils et notamment la base de données, doivent encore être développés et améliorés afin de faciliter son utilisation et d'impliquer davantage les acteurs.

Identification de nouveaux projets

Des tables rondes ont approfondi les principaux projets que le réseau accompagnera dans le futur et dont certains avaient été identifiés lors du séminaire de lancement :

- La mise en place d'un observatoire régional des services d'eau et d'assainissement
- L'appui au lancement d'un projet pilote sur l'Assainissement Non Collectif (ANC)
- L'amélioration du contrôle sanitaire de l'eau potable
- Le renforcement des compétences des exploitants d'eau potable

Ces projets ont vocation à être portés soit directement

par le réseau OI, soit indirectement via la participation du pS-Eau au suivi et à la réalisation.



Des visites de terrain à rééditer

Une visite de terrain s'est déroulée sur un système d'assainissement par filtre planté de roseaux à écoulement vertical en service depuis plus de 10 ans. Ce dernier a prouvé son efficacité grâce à une collaboration réussie entre l'IRSTEA et le Sieam. Un guide de prescription technique sur ce type d'installation est téléchargeable sur la plateforme du réseau océan Indien³.

La visite s'est poursuivie à la station de traitement de Malamani de la ville de Chirongui, où un projet de recherche étudie la capacité épuratoire de la

mangrove. Le Sieam figure parmi les partenaires, en collaboration avec le CNRS de Toulouse et le centre universitaire de Dombéni. Il s'agit de réaliser une unité de traitement de type décanteur digesteur, reprenant les eaux usées du lotissement de Malamani, suivi d'un rejet en mangrove via des canalisations posées sur pieux. Des parcelles expérimentales en mangrove (2 témoins, 2 impactées) ont été installées et suivies par l'équipe du CNRS. Les résultats des premières phases sont disponibles sur la base de données du pS-Eau⁴.



³ Cahier des prescriptions techniques : station d'épuration style Filtres Plantés à écoulement vertical adaptée à Mayotte, IRSTEA & Sieam, 2015

⁴ Comité de pilotage du projet de Malamani, ECOLAB & Sieam, 2013

Le réseau océan Indien, ses partenaires en parlent !

Cite (Madagascar), Léa Rasolofson-Rajaonah : « La constitution du réseau océan Indien a enclenché une dynamique entre les acteurs de la région œuvrant dans le secteur EAH, en permettant de les mettre en relation afin de partager leurs expériences, leur savoir-faire et de projeter ensemble des actions communes. Le réseau océan Indien a également créé l'opportunité d'échanger sur l'importance d'avoir un service commun concernant les analyses de l'eau, en vue de réduire le coût afférent aux différentes analyses requises pour obtenir de l'eau potable. Enfin, grâce au réseau océan Indien, des partenariats solides ont pu être instaurés. »

Syndicat intercommunal de l'eau et de l'assainissement de Mayotte (Sieam), Moussa Bavi Mouhamadi : « Lorsque le Sieam s'est engagé dans le projet de réseau, les incertitudes étaient nombreuses, mais nous étions convaincus de la pertinence d'un tel outil pour relancer une dynamique de coopération dans le domaine de l'eau et l'assainissement. Les différentes rencontres organisées et les outils développés par le pS-Eau pendant l'année 2014-2015, nous ont permis de bénéficier d'une expertise nouvelle et enrichissante pour l'avenir. Le Sieam quant à lui, a pu partager les compétences qu'il a acquises depuis plusieurs années dans le domaine de l'assainissement (filtres plantés de roseaux, rejets d'eaux usées en mangrove, ...). La pérennisation du réseau océan Indien s'inscrit donc pleinement dans la volonté du Sieam de rester un acteur moteur dans le secteur de la coopération régionale. »

Préfecture de Mayotte, Bertrand Brohon : « Le premier mérite de ce réseau est de fédérer les énergies et de créer une unité autour d'un intérêt commun aux îles de la zone du sud-ouest de l'océan Indien. Il s'intéresse à une problématique généralement délaissée par les pays qui se structurent et s'orientent préférentiellement vers des projets collectifs. La création du réseau océan Indien a permis aux acteurs de l'assainissement non-collectif de rejoindre une communauté technique mettant fin à leur isolement. La pérennité de ce réseau contribuera à apporter des réponses face aux enjeux sanitaires très prégnants dans cette zone. »

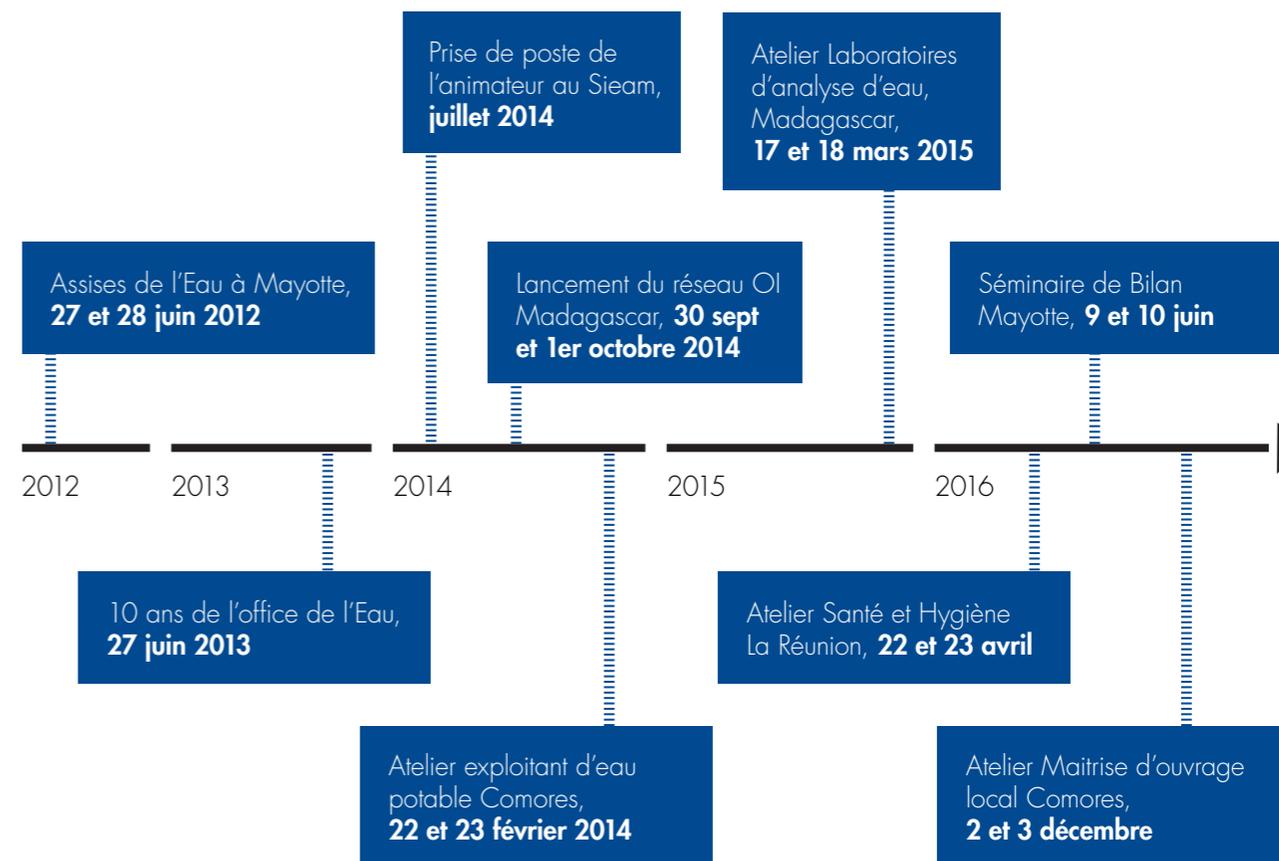
Association 2 Mains (Comores), François Beudard : « Il n'est pas simple de faire vivre un réseau d'acteurs lorsque celui-ci est séparé par l'océan... L'association 2 Mains a pu, grâce aux ateliers organisés, démontrer son potentiel en tant qu'acteur sur les Comores et surtout apprendre des expériences des autres îles de l'océan Indien, tout en nouant des contacts avec des partenaires techniques et financiers. Nous espérons grandement que l'expérience se poursuivra dans le long terme. »

Agence de Santé Océan Indien (ARS OI), Jérôme Dubreuil : « Le réseau océan Indien a permis aux acteurs de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène de se rencontrer au travers de différents ateliers. Aujourd'hui il faut poursuivre cette action et la matérialiser par des projets concrets dans les différents territoires pour améliorer les conditions sanitaires des populations et endiguer la propagation des maladies hydriques. Aussi, l'Agence souhaite par son soutien financier favoriser la consolidation et la pérennisation du réseau. »

Office de l'eau de la Réunion, Gilbert Sam Yin Yang : « L'Office de l'eau Réunion s'associe pleinement aux réflexions vouées à structurer un réseau des acteurs qui agissent dans le domaine de l'eau dans les territoires de l'océan Indien, car cela entre en parfaite résonance avec les priorités d'action du programme pluriannuel d'intervention du Bassin Réunion pour la période 2016-2021. La mise en réseau des acteurs de l'eau des territoires de l'océan Indien consolide la mutualisation des ressources nécessaires, eu égard à une vision de gestion équilibrée et solidaire de la ressource en eau. »



Le réseau en chiffres clés



- 6 temps d'échanges et de rencontres qui ont permis aux acteurs de se connaître et de trouver des secteurs de coopération communs
- 285 participants aux différents ateliers et séminaires
- 4 grandes thématiques de coopération potentielle identifiées
- 3 projets de coopération en cours de montage



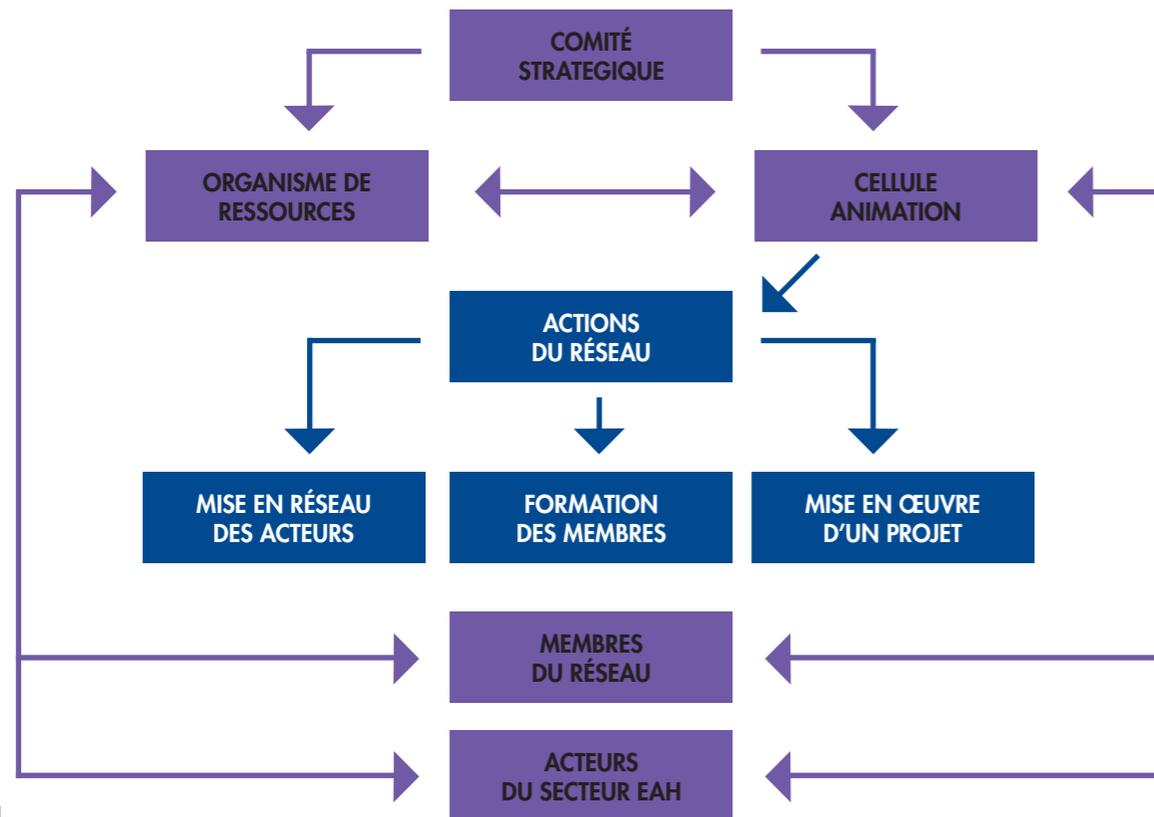
Vers un programme pluriannuel en trois axes

L'année de préfiguration du réseau a permis de collecter un grand nombre d'informations provenant des acteurs des territoires de l'océan Indien. Les besoins exprimés sont nombreux mais les moyens financiers limités. Le réseau a donc essayé de répondre aux besoins

prioritaires des acteurs dans le cadre d'un programme pluriannuel porté par le Sieam et mis en œuvre par le pS-Eau. Il est prévu que le dispositif soit financé par les fonds de coopération européens en complément d'un soutien émanant des acteurs locaux de chaque territoire.



Favoriser la diffusion et l'échange d'informations entre les acteurs du secteur de l'eau potable et l'assainissement de l'océan Indien



Organisation du réseau océan indien

Cet axe devrait poursuivre les actions déjà mises en œuvre pendant la première année en vue de perfectionner et de faciliter les échanges. Il s'agit également de favoriser la diffusion d'informations (ex : documents de projets, guides pratiques, contacts d'organismes et d'acteurs du secteur, etc.), en comptant sur une participation active de tous les territoires à travers des organismes de ressources insulaires (association 2 Mains et le Cite). Ces derniers seront chargés de faire remonter les informations et les besoins auprès de la cellule animation basée à Mayotte et à La Réunion.

Dans cette représentation, le comité stratégique valide quant à lui, les orientations du réseau proposées par la cellule animation en collaboration avec les organismes de ressources insulaires. Le comité est composé des financeurs et a vocation à se réunir une fois par an lors du séminaire annuel qui s'organisera par rotation sur les différents territoires.

De plus, un nouveau système d'information numérique doit être créé pour permettre de récolter davantage de renseignements de la part des membres du réseau. Ces nouvelles données collectées permettront de produire de nouveaux supports d'information en lien avec les problématiques évoquées par les acteurs sur l'espace de partage.

Enfin, il est prévu qu'un élargissement progressif du réseau aux territoires de Maurice, des Seychelles et de l'Afrique Australe (Mozambique, Tanzanie) soit mis en œuvre, afin de capitaliser de nouvelles expériences.



Renforcer les compétences des acteurs

La première année de constitution du réseau a permis aux acteurs de se connaître et de se rencontrer. Il convient désormais de renforcer leurs compétences en vue d'améliorer la gouvernance et l'efficacité du secteur dans la région. Suite aux ateliers d'échanges, deux thèmes de formation ont été définis qui pourront évoluer dans le temps en fonction du besoin des acteurs : le renforcement du contrôle sanitaire et l'appui aux exploitants d'eau potable.



Point d'eau Madagascar

Appuyer la mise en œuvre de projets sur le territoire

A l'instar du dispositif d'accompagnement mis en place pour le projet expérimental d'assainissement à

Mayotte, le réseau OI soutiendra d'autres initiatives expérimentales.



Création d'un observatoire des services de l'eau et de l'assainissement de l'océan Indien⁵

Dans le cadre de la réflexion sur les actions du réseau océan Indien, le pS-Eau a été à l'initiative d'un projet concernant une réflexion sur l'opportunité de la création d'un « observatoire des services

d'eau et d'assainissement » couvrant a minima La Réunion, Mayotte, les Comores, Madagascar, et potentiellement une zone géographique plus large au sein de l'océan indien.

Un observatoire pour quoi faire ?

Un observatoire est un outil de production, d'analyse et de partage d'informations sur une thématique ou un phénomène spécifique. Son objet premier est de centraliser des données brutes et de les organiser sous la forme d'indicateurs pour produire de la connaissance, observer la compréhension d'un phénomène ou d'un système.

Dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène à l'échelle de l'océan Indien, un observatoire a vocation à centraliser des données souvent éparses, parfois inexistantes, toujours difficiles d'accès afin d'améliorer la connaissance partagée de ces secteurs. L'enjeu final est de mieux suivre et accompagner les institutions publiques et privées en charge de l'organisation et de la gestion de ces services.

Pour les services, il s'agit d'améliorer les performances techniques et financières par un meilleur suivi, mais également d'identifier les territoires présentant des profils similaires et rencontrant probablement des problématiques proches, afin de mutualiser les moyens



Borne fontaine à Orovini (Comores)

de recherche de solutions. Pour les institutions publiques ou les bailleurs, l'intérêt consiste à mieux connaître les territoires et leurs enjeux dans la perspective d'organiser et de prioriser les moyens à allouer.

⁵ « Synthèse phase 2 : projet de mise en réseau des services déconcentrés d'eau et d'assainissement de la zone océan indien », Espelia, 2016



Une solution à la rareté et l'hétérogénéité des données

La réflexion sur l'opportunité d'un observatoire à l'échelle de la zone océan Indien suscite un intérêt certain en vue d'une amélioration de la connaissance des services d'eau et d'assainissement de la zone.

Néanmoins, les discussions au sein du réseau ont fait émerger des craintes quant à la maturité de la zone pour la mise en place d'un outil qui peut apparaître contraignant et complexe : la situation des différents territoires de la zone océan Indien est en effet assez hétérogène, et l'existence de données brutes sur les services n'est pas garantie pour de nombreux territoires où la priorité n'est pas tant la bonne gestion d'un service d'alimentation en eau potable que l'accès même à l'eau.

Face à ce constat, il convient de rappeler que la création d'un observatoire doit être un moteur au service du développement de la connaissance

des services et à l'amélioration des performances des services structurés. Dans cette perspective, l'identification d'une méconnaissance ou l'absence d'informations structurées (et standardisées) constitue en soi une information. L'enjeu réside alors dans l'identification des moyens permettant de combler ces lacunes, notamment par le développement et l'accompagnement de suivis.

L'expérience⁶ a montré que le suivi des services de l'eau et de l'assainissement était un processus vertueux permettant la professionnalisation des acteurs concernés et la pérennisation des services, y compris dans les pays en développement. Il est nécessaire que la démarche de développement d'un observatoire soit couplée à celle du suivi des services d'eau et d'assainissement, car les deux démarches sont complémentaires et s'autoalimentent.



Une démarche progressive et intégrée

Fort de ces constats, la démarche proposée pour la création d'un observatoire consiste à :

- Mobiliser les données et les informations existantes, tant au sein du réseau (par l'intermédiaire des partenaires et des « organismes ressource insulaire »

qui ont accès aux données clés de leur territoire) que par l'intermédiaire des outils déjà existants.

Chaque territoire ou presque dispose d'outils recensant les informations essentielles sur les services d'eau et d'assainissement. L'objectif est donc de développer des synergies avec ces outils pour organiser l'information

à l'échelle de l'océan Indien. On peut ainsi citer les initiatives suivantes :

- l'observatoire national des services d'eau et d'assainissement français (SISPEA), hébergé sur le portail de l'eau français (site eaufrance.fr). Cet observatoire couvre les territoires de la Réunion et de Mayotte ;

- le système d'information sur l'eau (SIE) du bassin Réunion porté par l'Office de l'eau réunionnais. Ce système d'information organise la production, la collecte, le stockage, la valorisation et la diffusion de données ;

- la base de données sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement à l'échelle de Madagascar (SESAM), hébergée sur le site du ministère de l'Eau ;

- plus récemment, le développement d'un observatoire de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène à l'échelle de la Région Itasy (Madagascar), organisé par le Cite

à travers le réseau Ran'Eau et financé par la région Aquitaine.

- Développer de manière progressive un système d'information consolidé à l'échelle de l'océan Indien, dont le fonctionnement doit être imbriqué à celui de la plateforme d'échange du réseau des acteurs de l'eau et de l'assainissement : le premier centralise des données et produit des connaissances que le second diffuse, discute, analyse et critique.

- L'utilisation conjointe d'un système d'information (centralisateur de données permettant l'identification des enjeux partagés) et d'une plateforme d'échanges (réseau d'acteurs échangeant autour des enjeux et mutualisant leurs ressources humaines et financières) permet d'apporter une réponse ciblée, efficace et directement valorisable par les principaux intéressés.



Des indicateurs de suivi pour l'observatoire

La création d'un observatoire n'est envisageable qu'après avoir défini le sujet d'analyse, les données que l'on souhaite mobiliser et la manière dont on veut les analyser. Dans ce cadre, la définition d'une liste d'indicateurs, bien que sujette à critiques (« liste à la Prévert » à éviter), apparaît nécessaire et utile.

Le projet a permis de lister de manière non exhaustive des données et des indicateurs à mobiliser pour alimenter l'observatoire, sur la base des travaux déjà réalisés pour le suivi des services d'eau potable et d'assainissement dans des contextes hétérogènes représentatifs de la

zone océan Indien (contexte français métropolitain ; prise en compte des particularités des territoires français insulaires ; intégration des démarches passées et en cours dans les pays développement).

Une organisation des données et un système de « fiche indicateur » sont également proposés afin d'assurer la cohérence et la simplification lors de la collecte et de l'harmonisation des données.

⁶ Services d'eau par réseau dans les bourgs et petites villes des pays en développement – suivi technique et financier et régulation, Acqua-OING & pS-Eau, 2013
http://www.pseau.org/outils/ouvrages/afd_ps_eau_suivi_technique_financier_et_regulation_2013.pdf



S'informer pour aller plus loin

- Le site du réseau océan indien

Les comptes rendus des ateliers techniques
<http://www.pseau.org/fr/ocean-indien/ateliers>

Atlas des projets
http://www.pseau.org/outils/actions/action_atlas.php

Documents et outils
<http://www.pseau.org/fr/ocean-indien/documents-et-outils>

Newsletters du réseau océan Indien
<http://www.pseau.org/fr/ocean-indien/newsletters>

- Le site du pS-Eau

Se documenter en ligne
<http://www.pseau.org/outils/biblio>

S'informer sur les pays et territoires de l'océan Indien
<http://www.pseau.org/fr/fiches-pays-et-territoires>

Les guides techniques :
www.pseau.org/fr/nos-publications-reference

Une dynamique collective en faveur de l'eau et l'assainissement pour tous

Cet ouvrage vise à établir un premier bilan du réseau océan Indien depuis sa création en septembre 2014. Né de la volonté conjointe de plusieurs acteurs de la zone (Sieam, AFD, Agence de Santé Océan Indien (ARS OI), Préfecture de Mayotte, Cite), le réseau a pour objectif de favoriser la coopération inter-îles dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Sur la base d'un diagnostic de la situation dans ce domaine, le réseau océan Indien s'attache en priorité à structurer le projet d'observatoire régional des services, à mettre en place l'offre de formation aux métiers de l'eau et de l'assainissement, et à accompagner le montage de projets « phares » de coopération inter-îles.

Ce document de capitalisation permet ainsi de prendre connaissance des activités menées par le réseau océan Indien depuis 2014, et des orientations futures qui guideront les actions du réseau pour 2016-2018.

RÉSEAU OCÉAN INDIEN

